

60520 - Subventions diverses

**Propositions d'attribution de subventions pour
congrès, colloques et autres manifestations**

Rapport n° CP/2018/460

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer deux subventions sollicitées par deux associations

➤ **Société Internationale de Sénologie (SIS)**

La Société Internationale de Sénologie (SIS) organise le vingtième congrès mondial de la SIS à Strasbourg du 5 au 7 décembre 2018.

Le congrès est ouvert aux médecins, infirmières, aides-soignantes, kinésithérapeutes et sages-femmes. Environ 500 participants provenant d'une cinquantaine de pays sont attendus.

Le champ thématique est centré sur la sénologie tout en s'adressant à d'autres disciplines médicales, paramédicales et scientifiques.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 800 €.

➤ **Association de Prévention et d'Etudes des Maladies Moléculaires (APEMM)**

L'association de prévention et d'études des maladies moléculaires (APEMM) organise le septième congrès du groupement de recherche sur les récepteurs couplés aux protéines G (RCPG) à Illkirch-Graffenstaden du 28 au 31 octobre 2018. Une précédente réunion s'est tenue à Strasbourg en 2013.

Cette manifestation réunit 220 participants français et internationaux. Elle constitue un rendez-vous des scientifiques avec le monde industriel qui apporte ses innovations : elle constitue l'occasion de mettre en place des partenariats public-privé pour le développement de projets autour du médicament et des diagnostics futurs.

Le budget de la manifestation se présente comme suit :

DEPENSES PREVISIONNELLES

Fournitures	4 000 €
Prestations de services	5 550 €
Frais de déplacement	6 500 €
Frais d'hébergement	20 000 €
Frais de restauration	20 000 €
Frais d'organisation	7 000 €
TOTAL	56 050 €

PLAN DE FINANCEMENT

Droits d'inscription	44 550 €
Subvention CNRS	5 000 €
Subvention Département	5 000 €
Subvention Eurométropole de Strasbourg	1 5000 €
TOTAL	56 050 €

L'association escompte une subvention de 5 000 € du Département.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 400 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
44303	65-6574-023	17 500,00 €	1 232,00 €	1 200,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à

la Société Internationale de Sénologie (SIS) du 5 au 7 décembre 2018 à Strasbourg 800 euros

l'Association de Prévention et d'Etudes des Maladies Moléculaires (APEMM) du 28 au 31 octobre 2018 à Illkirch-Graffenstaden 400 euros

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY